

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**

AU 31 DECEMBRE 2013

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers de dirham)

Exercice clos	Note	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Chiffre d'affaires		5 049 806	5 043 275	5 567 171
Autres produits de l'activité				
Produits des activités ordinaires		5 049 806	5 043 275	5 567 171
Achats	6	1 630 093	1 742 400	1 891 562
Autres charges externes	6	455 277	481 018	450 280
Frais de personnel	7	397 030	388 682	390 803
Impôts et taxes		38 894	41 024	41 217
Amortissements et provisions d'exploitation	8	406 572	467 591	416 166
Autres produits et charges d'exploitation		(15 461)	(28 711)	1 983
Charges d'exploitation courantes		2 912 405	3 092 005	3 192 009
Résultat d'exploitation courant		2 137 401	1 951 271	2 375 162
Cessions d'actifs		(779)	(8 908)	23 978
Autres produits et charges d'exploitation non courants		(55 033)	(75 340)	(50 350)
Autres produits et charges d'exploitation	9	(55 811)	(84 248)	(26 373)
Résultat d'exploitation		2 081 589	1 867 022	2 348 789
Coût de l'endettement financier net				
Autres produits financiers		6 055	10 137	19 733
Autres charges financières		71 375	48 487	9 407
Résultat financier	10	(65 320)	(38 349)	10 326
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		2 016 269	1 828 673	2 359 115
Impôts sur les bénéfices	11	608 606	537 753	627 571
Impôts différés	11	10 582	28 539	69 775
Résultat net des entreprises intégrées		1 397 081	1 262 380	1 661 768
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		2 859	3 383	2 437
Résultat net des activités poursuivies		1 399 941	1 265 763	1 664 205
Résultat net des activités abandonnées				
Résultat de l'ensemble consolidé		1 399 941	1 265 763	1 664 205
Intérêts minoritaires		2 716	2 740	3 788
Résultat net - Part du Groupe		1 397 225	1 263 023	1 660 417
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période	12			
- de base	12	80,5	72,8	95,7
- dilué	12	80,5	72,8	95,7

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers de dirham	Au 31 Décembre 2013	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 399 941	1 265 763	1 664 205
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-10 357	21 811	1 301
Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	3 027	-6 352	-463
Changement de périmètre			
Autres ajustements			
<i>Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés</i>	-7 330	15 459	838
Résultat global de la période	1 392 611	1 281 222	1 665 043
Dont part du groupe	1 389 916	1 278 408	1 661 270
Dont part des minoritaires	2 695	2 814	3 773

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers de dirhams)

ACTIF	Note	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Goodwill	13	16 858	16 858	18 912
Immobilisations incorporelles	14	92 117	70 480	76 794
Immobilisations corporelles	15	6 125 432	6 344 585	6 570 618
Immeubles de placement				
Titres mis en équivalence	16	87 938	85 078	81 695
Autres actifs financiers	17	153 761	162 031	148 781
- Prêts et créances		153 761	162 031	148 781
Créances d'impôts sur les sociétés		5 171	94 894	17 620
Impôts différés actifs		18 047	15 711	15 411
Autres débiteurs non courants				
Actif non courant		6 499 324	6 789 637	6 929 830
Autres actifs financiers		0	21	2 540
- Instruments dérivés de couverture	25	0	21	2 540
Actifs non courants détenus en vue de la vente				
Stocks et en-cours	18	437 490	392 216	367 917
Créances clients	19	1 011 348	997 439	974 920
Autres débiteurs courants	19	305 588	233 257	183 692
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	286 157	149 546	902 449
Actif courant		2 040 582	1 772 478	2 431 518
TOTAL ACTIF		8 539 906	8 562 115	9 361 348

(en milliers de dirhams)

PASSIF		31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Capital		524 073	524 073	524 073
Primes d'émission et de fusion				
Réserves		3 178 968	3 068 850	2 910 094
Ecart de conversion				
Résultat net part du groupe		1 397 225	1 263 023	1 660 417
Capitaux propres (part du groupe)		5 100 267	4 855 947	5 094 585
Intérêts minoritaires		5 880	5 724	6 368
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		5 106 147	4 861 671	5 100 953
Provisions	21	77 932	80 892	59 794
Avantages du personnel	22	300 401	279 569	289 597
Dettes d'impôts sur les sociétés	23	69 782		70 471
Impôts différés Passifs		996 502	986 610	950 800
Passif non courant		1 444 618	1 347 071	1 370 661
Provisions	21	26 251	31 249	25 081
Dettes financières courantes	25	615 663	968 551	207 198
- Instruments dérivés de couverture		488	640	323
- Dettes envers les établissements de crédit		615 175	967 911	206 875
Dettes fournisseurs courantes	24	699 557	644 834	722 107
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente				
Autres créditeurs courants	24	647 670	708 739	1 935 348
Passif courant		1 989 140	2 353 373	2 889 734
TOTAL PASSIF		8 539 906	8 562 115	9 361 348

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
(en milliers de dirhams)								
Au 1er janvier 2012	524 073	0	-10 141	4 580 652		5 094 585	6 368	5 100 953
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 517 046		-1 517 046	-3 459	-1 520 504
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				15 385	1 263 023	1 278 408	2 814	1 281 222
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 Décembre 2012	524 073	0	-10 141	3 078 991	1 263 023	4 855 947	5 724	4 861 671
Au 1er janvier 2013	524 073	0	-10 141	4 342 014		4 855 947	5 724	4 861 671
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 145 595		-1 145 595	-2 539	-1 148 134
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				-7 309	1 397 225	1 389 916	2 695	1 392 611
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 décembre 2013	524 073	0	-10 141	3 189 110	1 397 225	5 100 267	5 880	5 106 147

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers de dirhams)

	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11	
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 399 941	1 265 763	1 664 205	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité				
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	399 388	453 555	356 479	
Résultats des sociétés mises en équivalence	(2 859)	(3 383)	(2 437)	
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	779	8 908	(13 798)	
Capacité d'autofinancement	1 797 248	1 724 843	2 004 450	
Incidence de la variation du BFR	21 514	(1 544 554)	1 459 465	
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 829 344	208 829	3 533 690	
				Incidence des variations de change
				Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(228 437)	(228 718)	(288 732)	Acquisition d'immobilisations, acquisitions d'actifs incorporels, acquisitions de sociétés
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	(559 271)	(24 397)	(74 535)	Dépense de capitaux propres, remboursements de capitaux propres
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	191 865	202 262	183 233	
				Augmentation de capitaux propres
				Dividendes payés aux actionnaires de sociétés associées
				Dividendes payés aux actionnaires
				Résultats nets de sociétés propres
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	1 148 134	1 520 504	2 790 518	
				Incidence de la variation de taux de change
				Incidence de l'engagement des méthodes et principes comptables
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	489 346	(1 513 938)	569 939	
	(818 364)	695 573	125 634	Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture
	(329 018)	(818 364)	695 573	Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	489 346	(1 513 938)	569 939	



NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

<u>NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE</u>	9
<u>NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE</u>	9
<u>NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	11
<u>NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE</u> ..	25
<u>NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES</u>	25
<u>NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES</u>	27
<u>NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS</u>	27
<u>NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</u>	28
<u>NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>	28
<u>NOTE 10. RESULTAT FINANCIER</u>	29
<u>NOTE 11. IMPOTS</u>	30
<u>NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION</u>	31
<u>NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)</u>	32
<u>NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	32
<u>NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT</u>	34
<u>NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES</u>	34
<u>NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	36
<u>NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS</u>	36
<u>NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</u>	37
<u>NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</u>	37
<u>NOTE 21. PROVISIONS</u>	37
<u>NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL</u>	38
<u>NOTE 23. DETTES FINANCIERES</u>	40
<u>NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS</u>	41
<u>NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	41
<u>NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	42
<u>NOTE 27. PARTIES LIEES</u>	43
<u>NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	44

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Lafarge Ciments est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, Lafarge Ciments dispose d'une capacité de production supérieure à 6,5 millions de tonnes par an. Le groupe Lafarge Ciments est organisé en deux branches d'activités : Ciments et Granulats & Bétons.

L'action Lafarge Ciments est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "Lafarge Ciments" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société Lafarge Ciments et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 mars 2014.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

En 2013, les ventes de ciment de Lafarge ont enregistré une baisse de 6,1% par rapport à 2012, dans un marché où la demande nationale en ciment a été en retrait de 6,3% marquée par un fort ralentissement de l'activité au premier semestre 2013 (-12,6%).

La progression du résultat est essentiellement liée à l'élargissement de notre offre, à l'amélioration de notre compétitivité et à notre excellente performance industrielle.

INVESTISSEMENTS

Afin de consolider son leadership sur ses marchés et de proposer à ses clients une offre intégrée et élargie, Lafarge poursuit son programme d'investissement sur l'ensemble de ses activités :

- Introduction de solutions constructives et de nouveaux produits
- Divers projets de valorisation de déchets ménagers et industriels
- Nouvelles centrales à bétons

Le projet de nouvelle cimenterie dans le Sud avance dans de bonnes conditions. Les dernières négociations sont en cours pour la passation des contrats de réalisation de l'investissement.

PROJET DE FUSION

Le Conseil d'Administration a par ailleurs arrêté les termes du traité de fusion par absorption, par la société Lafarge Ciments, de ses filiales Lafarge Bétons et Lafarge Granulats.

Cette opération permettrait le déploiement d'une stratégie intégrée de développement d'offres, de services et de solutions constructives et ce, à travers une plus forte coopération entre les différentes activités du Groupe, à savoir ciments, bétons et granulats. Elle permettrait aussi de mettre en œuvre les synergies entre les différents pôles d'activité et d'améliorer le positionnement et la visibilité du Groupe auprès de ses clients et ses partenaires.

Les comptes de référence de l'opération de fusion sont ceux arrêtés au 31 décembre 2013.

La fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2014. La prime de fusion s'élèvera à un montant de 51 133 528,09 dirhams. L'opération fera l'objet d'un avis de fusion et sera soumise à l'approbation des organes sociaux compétents des trois sociétés, conformément aux dispositions légales en vigueur.

PERSPECTIVES

Pour l'année 2014, Lafarge anticipe une demande nationale en ciment stable par rapport à 2013.

PERIMETRE

Liste des sociétés consolidées :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lafarge Ciments	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Cementos	Ciment	98,24%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Bétons	Béton	99,18%	Intégration globale
Lafarge Granulats	Granulats	99,99%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	49,17%	Mise en équivalence
Ecocim	Autres	45,00%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	25,00%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe Lafarge Ciments sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2013 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2012.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2013.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi

les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode la mise en équivalence les entités sur lesquelles il exerce une influence notable.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de l'IAS 39.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle. Aucune des sociétés du périmètre n'est consolidée en intégration proportionnelle.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Lafarge Ciments est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

Depuis le 1er janvier 2006, le Groupe n'a pas procédé à des regroupements d'entreprises.

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

3.10. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des

tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs acquis par contrat de location financement.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en oeuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créateurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

4.1. Entrée de périmètre

Au cours de l'année 2013, le périmètre du Groupe Lafarge Ciments s'est élargi suite à la création d'une nouvelle entité « Ceval », un groupement d'intérêts économiques conclus entre quatre cimentiers, dont l'activité est la valorisation des cendres volantes.

Le Groupe détient Ceval à hauteur de 25%, sur laquelle il exerce une influence notable. Elle est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2013.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2013.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe Lafarge Ciments est le secteur d'activité.

5.1.1. Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe Lafarge Ciments est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche ciments produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;

- La branche Granulats & Bétons produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.1.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : secteurs géographiques

L'information sectorielle primaire du Groupe est l'information par secteur d'activité comme décrit ci-dessus. Le Groupe n'opérant qu'au Maroc, le deuxième niveau d'information sectorielle par zone géographique n'est pas applicable.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2013

2013 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 600 637	709 932	-260 763	5 049 806
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	4 600 637	709 932	-260 763	5 049 806
Résultat des activités opérationnelles	1 826 685	254 904		2 081 589
Résultat financier	-53 794	-11 527		-65 320
Résultat des mises en équivalence	2 859			2 859
Impôts	618 830	358		619 188
Résultat net des activités poursuivies	1 156 921	243 020		1 399 941
Résultat net des activités abandonnées	1 156 921	243 020		1 399 941

Au 31 décembre 2012

2012 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 570 455	744 671	-271 850	5 043 275
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	4 570 455	744 671	-271 850	5 043 275
Résultat des activités opérationnelles	1 583 959	283 063		1 867 022
Résultat financier	-35 492	-2 857		-38 349
Résultat des mises en équivalence	3 383			3 383
Impôts	561 956	4 336		566 292
Résultat net des activités poursuivies	989 893	275 870		1 265 763
Résultat net des activités abandonnées	989 893	275 870		1 265 763

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2013	2012	2011
Achats de marchandises	3 724	6 989	9 380
Achats de matières premières	1 626 369	1 735 411	1 882 181
Achats	1 630 093	1 742 400	1 891 562
Loyers opérationnels	30 722	28 276	21 951
Entretien et réparations	61 178	64 445	65 944
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	8 862	8 884	13 135
Charges externes diverses	354 515	379 413	349 250
Autres charges externes	455 277	481 018	450 280
Total Achats et Autres charges externes	2 085 371	2 223 419	2 341 841

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	2013	2012	2011
Salaires et traitements	275 901	265 827	276 932
Autres charges sociales	121 129	122 855	113 870
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	10 475	11 784	14 977
Total	407 505	400 466	405 779

7.2. Effectif

Les effectifs des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	31-déc-13			31-déc-12			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	142	563	705	142	605	747	-6%
GRANULATS & BETONS	32	166	198	33	177	210	-6%
Total	174	729	903	175	782	957	-6%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2013	2012	2011
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant			
Immobilisations incorporelles	4 895	9 342	6 898
Immobilisations corporelles	389 996	403 656	401 110
Immeubles de placement			
Total	394 891	412 998	408 008
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant			
Immobilisations			
Stocks	1 233	-294	2 268
Créances	12 859	16 372	6 329
Perte de valeur Ecart d'acquisition			
Provisions pour risques et charges	-2 410	38 514	-440
Total	11 681	54 592	8 158
Total	406 572	467 591	416 166
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	406 572	467 591	416 166
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies			

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur au Maroc soit 30%.

En Milliers de MAD	2013	2012	2011
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 397 081	1 262 380	1 661 768
Impôt sur les bénéfices	608 606	537 753	627 571
Impôts différés	10 582	28 539	69 775
Total charge fiscale consolidée IFRS	619 188	566 292	697 347
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2 016 269	1 828 673	2 359 115
Taux d'imposition en vigueur	30,00%	30,00%	30,00%
Charge fiscale théorique	604 881	548 602	707 735
Impôt sur différences permanentes	16 194	29 610	-60 941
Impôt sur perte fiscale			
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	-2 335	-2 611	-4 114
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs			
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	-5 080	-9 309	19 119
Cotisation minimale non activée			
Autres	5 528		
Charge fiscale	619 188	566 292	661 798
Taux effectif d'impôt	30,71%	30,97%	29,56%

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2013	2012	2011
Nombre moyen pondéré:			
- d'actions ordinaires émises	17 469 113	17 469 113	17 469 113
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat			
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462
Nombre d'instruments dilutifs			
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2013	2012	2011
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 397 225	1 263 023	1 660 417
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462
Résultat de base par action	80,5 MAD	72,8 MAD	95,7 MAD
Résultat dilué par action	80,5 MAD	72,8 MAD	95,7 MAD

Le résultat de base par action est de 80,5 Dirhams au 31 décembre 2013 contre 72,8 Dirhams en décembre 2012 en augmentation de 10%.

En Milliers de MAD	Frais de développement	Licences Télécom et Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes					
Au 1er janvier 2012	103 073	-	-	68 115	171 188
Acquisitions				3 105	3 105
Variations de périmètre				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Réévaluation des immobilisations				-	-
Ecart de conversion				-	-
Autres mouvements	411			-487	-76
Au 31 décembre 2012	103 484	-	-	70 733	174 217
Au 1er janvier 2013	103 484	-	-	70 733	174 217
Acquisitions				26 470	26 470
Variations de périmètre				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Réévaluation des immobilisations				-	-
Ecart de conversion				-	-
Autres mouvements	6 425			-6 364	61
Au 31 décembre 2013	109 909	-	-	90 839	200 748
Amortissements et pertes de valeurs					
Au 1er janvier 2012	90 721	0	0	3 673	94 395
Amortissements	3 617			5 725	9 342
Pertes de valeur				-	-
Reprise de pertes de valeur				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Ecart de conversion				-	-
Variation de périmètre				-	-
Autres mouvements	4			-4	0
Au 31 décembre 2012	94 342	-	-	9 395	103 737
Au 1er janvier 2013	94 342	0	0	9 395	103 737
Amortissements	3 354			1 540	4 895
Pertes de valeur				-	-
Reprise de pertes de valeur				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Ecart de conversion				-	-
Variation de périmètre				-	-
Autres mouvements					0
Au 31 décembre 2013	97 696	-	-	10 935	108 631
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2012	9 142	0	0	61 338	70 480
Au 31 décembre 2013	12 213	0	0	79 904	92 117

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Milliers de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeurs brutes							
Au 1er janvier 2012	328 888	1 601 893	7 293 061	127 775	0	130 231	9 481 847
Acquisitions	7 360	3 433	5 351	171 253		3 229	190 626
Variations de périmètre							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			24 129			1 240	25 369
Réévaluation des immobilisations							-
Ecart de conversion							-
Autres mouvements	3 426	21 823	73 902	-90 759		-9 218	-827
Au 31 décembre 2012	339 674	1 627 148	7 348 185	208 269	-	123 002	9 646 277
Au 1er janvier 2013	339 674	1 627 148	7 348 185	208 269	-	123 002	9 646 277
Acquisitions	4 106	4 911	18 502	153 161		1 447	182 126
Variations de périmètre							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	9 081		15 669			878	25 628
Réévaluation des immobilisations							-
Ecart de conversion							-
Autres mouvements	22 756	16 428	48 837	-90 458		2 376	-61
Au 31 décembre 2013	357 454	1 648 487	7 399 855	270 972	-	125 947	9 802 715
Amortissements et pertes de valeurs							
Au 1er janvier 2012	55 335	570 440	2 190 792	580	-	94 083	2 911 229
Amortissements	2 765	60 414	333 753			8 521	405 454
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur				580			580
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			13 512			1 187	14 699
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre							-
Autres mouvements	1 808	208	-1 795			65	287
Au 31 décembre 2012	59 908	631 063	2 509 238	0	-	101 483	3 301 692
Au 1er janvier 2013	59 908	631 063	2 509 238	0	-	101 483	3 301 692
Amortissements	2 643	56 955	325 357			6 260	391 214
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur							0
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			14 881			742	15 623
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre							-
Autres mouvements			12			-12	0

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de terrains et divers investissements de maintien.

NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDEES SELON LA MISE EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2013 concernent les sociétés Ecocim, Lafarge Calcinor Maroc et Ceval pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2013 et 2012 relatives à Ecocim, Lafarge Calcinor et Ceval sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Ecocim en milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
% détention	45%	45%	45%
Chiffre d'affaires	26 687	29 141	26 241
Résultat d'exploitation	-6 487	-9 351	555
Résultat net	-6 995	-9 352	300
Part du groupe dans le résultat net			
Capitaux propres	1 528	-615	8 737
Part du groupe dans les capitaux propres	687	-277	3 931
Total valeur des titres mis en équivalence	1 587	623	4 831
Valeur des titres dans les comptes sociaux	900	900	900
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	5 562	27 738	19 347
Total Passif	5 562	27 738	19 347
Endettement financier net			

Lafarge Calciner Maroc en milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
% détention	49%	49%	49%
Chiffre d'affaires	60 236	73 483	62 794
Quote-part du groupe			
Résultat d'exploitation	12 220	25 513	9 240
Résultat net	3 867	15 455	4 687
Part du groupe dans le résultat net			
Capitaux propres	23 117	19 250	3 795
Part du groupe dans les capitaux propres	11 354	9 455	1 864
Total valeur des titres mis en équivalence	86 354	84 455	76 864
Valeur des titres dans les comptes sociaux	75 000	75 000	75 000
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	318 543	323 698	239 922
Total Passif	318 543	323 698	239 922
Endettement financier net			

Ceval en milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
% détention	25%		
Chiffre d'affaires	7 126		
Quote-part du groupe			
Résultat d'exploitation	-23		
Résultat net	-16		
Part du groupe dans le résultat net			
Capitaux propres	-16		
Part du groupe dans les capitaux propres	-4		
Total valeur des titres mis en équivalence	-4		
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0		
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	9 557		
Total Passif	9 557		
Endettement financier net			

NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Part non courante						
- instruments financiers dérivés						
- actifs disponibles à la vente						
- prêts et créances		18 089	135 672	153 761	162 031	148 781
Total		18 089	135 672	153 761	162 031	148 781
Part courante						
- instruments financiers dérivés	0			0	21	2 540
- actifs disponibles à la vente						
- prêts et créances						
Total	0			0	21	2 540
Total autres actifs financiers	0	18 089	135 672	153 761	162 052	151 321

17.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

17.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et des cautionnements.

NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2013 et 2012 :

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Stocks de marchandises	14 764	7 845	9 734
Stocks de matières et fournitures consommables	377 945	347 244	328 731
En-cours de production	3 821	2 055	2 499
Stocks de produits finis intermédiaires	77 261	70 141	62 315
Total des stocks en valeur brute	473 791	427 285	403 279
Montant de la perte de valeur en début de période	35 068	35 362	33 094
Perte de valeur constatée sur la période	3 737	5 595	8 397
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	-	2 858	2 726
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	- 2 505	- 3 030	- 3 402
Autres mouvements			
Montant de la perte de valeur en fin de période	36 301	35 068	35 362
Total Stocks, net	437 490	392 216	367 917

NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Clients et comptes rattachés	1 112 831	1 086 063	1 047 172
Dépréciation clients et comptes rattachés	-101 483	-88 624	-72 252
Total Créances clients	1 011 348	997 439	974 920
Autres débiteurs	82 077	29 853	26 455
Compte de régularisation - Actif	20 202	15 803	16 806
Comptes d'associés débiteurs			
Créances sur cessions d'actifs			
Dépréciation autres débiteurs	-782	-782	-782
Dépréciation comptes d'associés débiteurs			
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes			
Dépréciation personnel débiteur	-211	-211	-211
Etat - débiteur	155 314	139 837	104 339
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	41 026	41 989	28 378
Personnel - débiteur	7 961	6 767	8 707
Total Autres débiteurs courants	305 588	233 257	183 692

NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Titres et valeurs de placement			704 191
Banque	269 025	128 719	130 162
Avances en comptes courants d'associés			48 800
Autres comptes de trésorerie	17 132	20 827	19 296
Total	286 157	149 546	902 449

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Pertes futures sur contrats			
Provision remise en état de sites	24 880	24 375	23 729
Provision pour démantèlement			13 188
Départ en retraite			1 275
Litiges	58 378	60 502	16 904
Garanties			
Autres risques	20 925	27 265	29 778
Total	104 183	112 142	84 874

En milliers de MAD	Solde au 1er janvier 2013	Ecart de conversion	Changement de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Reclassement	Solde au 31 décembre 2013
Pertes futures sur contrats								
Provision remise en état de sites	24 375			1 598	1 094			24 880
Provision pour démantèlement								0
Départ en retraite								0
Litiges	60 502			1 571	2 483	1 212		58 378
Garanties								0
Autres risques	27 265			1 613	1 203	6 750		20 925
Total	112 142	0	0	4 782	4 780	7 962	0	104 183
<i>Dont:</i>								
- Part non courante	80 892			3 169	4 630	0	0	77 932
- Part courante	31 249			1 613	150	7 962		26 251

Au 31 décembre 2013, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 9% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 91% d'obligations de couverture maladie post emploi.

L'engagement lié aux indemnités de départ en retraite est évalué périodiquement par un modèle développé en interne. L'engagement lié à la couverture maladie post emploi est quant à lui évalué périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Taux d'actualisation	5,25%	5,10%	4,60%
Taux d'augmentation des salaires	5%	5%	5%
Taux d'inflation médicale	4%	4%	4%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 35 ans :	6,00 %
35 – 50 ans :	2,00 %
50 ans et + :	2,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-13	31-déc-12
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	252 275	263 125	27 297	26 473
Coût des services	7 249	8 149		824
Charge d'intérêt	12 866	12 104		
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	10 358	-21 812		
Ecarts de Change				
Reprise	-9 053	-9 291	-588	
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	273 695	252 275	26 709	27 297

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-13	31-déc-12
Coût des services	7 249	8 149	0	824
Charge d'intérêt	12 866	12 104		
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels				
Reprise	-9 053	-9 291	-588	0
Charge de la période	11 062	10 962	-588	824

Le Groupe estime que les cotisations qu'il juge devoir verser au régime au titre des périodes annuelles commençant après le 31/12/2013 s'établissent comme suit :

Cotisations de l'employeur	
Estimation des prestations payées :	
6 725	Exercice N+1
6 911	Exercice N+2
7 383	Exercice N+3
7 728	Exercice N+4
8 170	Exercice N+5
48 060	Exercice N+6 to N+10

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 0,25 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2013	Coût normal 2014	Charge d'intérêt
5,00%	299 716	9 711	14 986
5,25%	286 840	8 986	15 059
5,50%	274 860	8 328	15 117

* Avec un taux d'inflation médicale de 4 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2013	Coût normal 2014	Charge d'intérêt
3,00%	242 740	6 642	12 744
4,00%	286 840	8 986	15 059
5,00%	344 803	12 372	18 102

** Avec un taux d'actualisation de 5,25 %.

NOTE 23. DETTES FINANCIERES

Le Groupe ne dispose pas de dettes financières non courantes. Les dettes financières courantes correspondent à des dérivés de couverture et à des concours bancaires.

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Dettes de location financement			
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires			
Autres dettes financières			
Total dettes financières non courantes			
Emprunts obligataires			
Instruments dérivés de couverture	488	640	323
Emprunts auprès des établissements de crédit	615 175	967 911	206 875
Dettes de location financement			
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires			
Autres dettes financières			
Total dettes financières courantes	615 663	968 551	207 198
Total	615 663	968 551	207 198

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres créditeurs au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Fournisseurs et comptes rattachés	699 557	644 834	722 107
Autres créanciers	7 672	-7 200	49 296
Clients créditeurs Avances & Acomptes	179 077	190 897	141 943
Compte de régularisation - passif	30 321	38 345	29 056
Comptes d'associés créditeurs	40 281	104 435	1 363 505
Dettes s/ acquis. d'actifs	12 660	31 014	5 677
Etat créditeur	277 160	253 839	238 413
Organismes sociaux	34 641	34 004	31 562
Personnel créditeur	65 858	63 405	75 898
Total Autres créditeurs courants	647 670	708 739	1 935 348
Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants	1 347 227	1 353 573	2 657 455

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Clients et autres débiteurs	1 316 936	1 230 696	1 158 612
Autres actifs financiers	0	21	2 540
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	286 157	149 546	902 449
Total	1 603 092	1 380 263	2 063 601

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Fournisseurs et autres créditeurs	1 347 227	1 353 573	2 657 455
Dettes financières non courantes			
Dettes financières courantes	615 663	968 551	207 198
Total	1 962 890	2 322 124	2 864 653

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Instruments dérivés - actif	0	21	2 540
- matières			
- change	0	21	2 540
Instruments dérivés - passif	488	640	323
- matières			
- change	488	640	323

NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Avals, cautions et garanties donnés	20 448	92 876	85 901
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués			
Autres engagements donnés	748 080	618 248	584 822
Total	768 528	711 124	670 723

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Avals, cautions et garanties reçus	372 224	277 664	280 133
Nantissement et hypothèques reçus	806	139 993	101 717
Autres engagements reçus	2 660	1 926	3 143
Total	375 690	419 583	384 993

NOTE 27. PARTIES LIEES

27.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Administrateurs			
Membres du comité de direction	20 935	23 070	20 646
Total	20 935	20 646	23 303

27.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe Lafarge Ciments est détenu à 69,42% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain SNI et à 50% par la société espagnole Lafarge Cementos SAU, filiale du Groupe français Lafarge.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe Lafarge Ciments réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, notamment des prestations de gestion des pneus déchiquetés et des cendres volantes.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et Lafarge Ciments sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Actif			
Créances client (net)			
Autres débiteurs courants			
Avances en comptes courants d'associés	48 000		48 800
Autres actifs non courants			
	48 000	-	48 800
Passif			
Dettes fournisseurs	50 539	25 772	35 434
Autres dettes courantes	7 700	73 800	933 841
Autres dettes à long terme			
	58 239	99 572	969 275

NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2013.